



Dictature sanitaire: qui manipule qui?

Par [Claude Janvier](#)

Mondialisation.ca, 27 septembre 2020

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Le nouveau festival en technicolor d'Olivier Véran, sinistre de la santé, bat son plein. Pas annulé celui-là... Dommage. Mettez vos lunettes noires, car explosion lumineuse intense. Des départements en gris - presque pas de virus, youpi -, rose bonbon - virus en goguette, attention, muselage en vue -, rouge écarlate - virus courroucé et invasif, houlà-là, dangereux, on ferme - et noir rayé de blanc style bagnard - alors là, mal barré... Tous consignés. Cayenne c'est pas fini chantait Higelin... (1)

Mal lotis les Marseillais. Déjà qu'une sardine leur avait bouché l'entrée du port dans un passé lointain, Olivier Véran vient de décider le couvre-feu pour ce département à « haut risques » selon ses dires. Fermeture des bars, restaurants et salles de sports. Le virus, toujours sélectif, sévit dans les restaurants, mais pas dans les écoles, ni au travail. Sacré virus...



Un comité d'accueil pour Olivier Véran devant la Timone à Marseille • © FTV

Difficile de s'y retrouver dans ce maelström de nouvelles totalement disproportionnées, ineptes, mensongères et fumeuses. Et tout de monde en rajoute une couche. Même un philosophe, essayiste, gauche caviar répondant au nom de Raphael Enthoven, se permet de traiter de fou le professeur Raoult. C'est vrai que l'opinion d'un philosophe gauchiste est plus importante que le savoir d'un virologue reconnu comme l'un des top experts mondiaux. Enthoven est prêt à tout pour vendre son dernier bouquin... Fuyez-le ! (2)

Mais quittons l'ambiance philosophique germanopratinne chère aux essayistes bien dans le moule pour comprendre les décisions chape de plomb concernant la Covid-19.

Qui plombe le cerveau embrumé du ministre de la Santé et du gouvernement ? Telle est la question. Car au-delà de la stupidité et ou de la corruption de certains élus, d'où vient cette avalanche de recommandations rocambolesques, inutiles et surtout destructrices pour l'économie et la vie sociale.

Gros couac dans les chiffres. Les décès annoncés entre l'Insee et Santé publique France ne sont pas les mêmes. Tiens donc ! Qui berne qui ? La faute aux ordinateurs ? On nous a déjà fait le coup. La vérité est donc ailleurs. Vous êtes bien assis ? Un petit café ? Poursuivons :

Insee :

- du 2 mars au 31 mai 2019 (sans le coronavirus), la France avait enregistré 152 000 décès toutes causes confondues.

- du 2 mars au 31 mai 2020, la France a enregistré 178 700 décès toutes causes confondues.

On peut donc constater une augmentation de 26 700 décès toutes causes confondues.

Donc, il ne peut y avoir en 2020 pour la même période un nombre de décès associés à l'épidémie de Covid-19 se situant entre 25 000 (estimés à partir des données d'état-civil de l'Insee) et 30 000 personnes. (chiffre en excès, estimés à partir des données SI-VIC et EHPAD/EMSs). À moins que subitement, tout le monde meurt du Covid-19. Ce qui, bien entendu, n'est pas le cas.

Les chiffres de l'Insee sont difficilement contestables, donc il semble légitime de se pencher sur l'institution nommée « Santé Publique France ». Site internet bien élaboré et facile à trouver. <https://www.santepubliquefrance.fr/>

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique. Créée en mai 2016, - sous **François Hollande**, alias Flamby le bricoleur - par ordonnance et décret, est un établissement public administratif sous tutelle du ministère chargé de la santé. Sa mission et je cite : « améliorer et protéger la santé des populations. Cette mission s'articule autour de trois axes majeurs : « anticiper, comprendre et agir ».

L'effectif de l'Agence est de 625 agents et son budget pèse près de 200 Millions d'euros en 2019. En 2020 le montant de la dotation versée par l'État est de 150 155 356 M d'euros. Mince alors, ça baisse...

Mais heureusement, une dotation exceptionnelle, la même année, de 860 millions d'euros est accordée à l'agence au titre de la prévention épidémique et la constitution de stock stratégiques. (Stock de quoi... On ne sait pas. Du champagne peut-être ?) (3)

Bien payé les 625 agents. Car, honnêtement, je ne sais pas ce qu'ils font de tout ce pognon. À part pondre des rapports quotidiens, hyper alarmants tout en se gavant de petits fours, de café et de champagne, les actions concrètes sont absentes. Ce ne sont pas eux qui sont sur le terrain ou dans les hôpitaux. Et devinez qui a signé le premier contrat d'objectifs et de performances (COP) en 2018 de ladite agence ? Une idée ? Non ? L'inénarrable **Agnès Buzyn**... Et pas loin derrière, en qualité de personnalité qualifiée choisie en raison de ses

compétences dans les domaines relevant des missions de l'Agence, le non moins inénarrable Jérôme Salomon. Du lourd...

Le Conseil d'administration compte, outre sa présidente, nommée par décret du président de la République, 32 membres élus pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. Il se compose de :

4 parlementaires

9 membres représentant l'État

1 représentant des régimes obligatoires d'assurance-maladie

4 représentants des partenaires institutionnels de Santé publique France

3 professionnels de santé

4 représentants d'associations

2 élus représentant les collectivités territoriales

2 personnalités compétentes dans les domaines relevant des missions de Santé publique France

3 représentants du personnel de Santé publique France

Oui, vous avez bien lu comme moi. **TROIS médecins sur 32 membres**. Le reste ? Des technocrates et bureaucrates, très éloignés du concret de la vie quotidienne.

Leur site internet est très instructif. Extrait :

» Nos principes fondateurs

L'action de Santé publique France est-sous tendue à la fois par une éthique, une déontologie, et des principes d'excellence, d'indépendance et de transparence.

L'excellence scientifique et l'expertise collective

Les équipes de l'agence se distinguent par un haut niveau de connaissances et de compétences scientifiques, par leur capacité à produire des rapports, évaluation de risque, avis, expertises, études et interventions en santé, s'appuyant sur des données scientifiquement fiables, vérifiées, probantes, très en lien avec la recherche. L'expertise ainsi produite se doit d'être collective, voire pluraliste, et le plus souvent possible inscrite dans le cadre de la Charte de l'expertise. »

Tout ce flonflon mensonger et lénifiant est remis en cause par les chiffres des décès cités plus haut. Tout ce bourrage de crâne payé à prix d'or avec l'argent de nos impôts est vraiment indécent.

Plus loin, toujours sur leur site internet. Extrait :

» Réserve sanitaire

Animée par Santé publique France, la Réserve sanitaire est une communauté de professionnels de santé volontaires et mobilisable par l'État (médecins, soignants, techniciens de laboratoire, manipulateurs radio...). Capable d'intervenir dans un délai très court, la Réserve sanitaire tient à disposition un large éventail de compétences pour venir en renfort lors de situations sanitaires exceptionnelles. »

Redoutable efficacité en effet. Urgences saturées pendant le confinement. On reste confondu par l'arrivée « rapide » des renforts pendant cette période. La cavalerie est souvent arrivée trop tard ou pire encore, jamais.

Toujours plus loin sur leur site internet. Extrait :

« La Réserve sanitaire peut être mobilisée rapidement pour des missions généralement courtes : des missions de renfort de l'offre de soins ou médico-sociale, notamment, lorsqu'une situation sanitaire exceptionnelle perdure (épidémie, canicule, afflux de population...) ;

- des missions de rapatriement ou d'évacuation lors de troubles politiques ou des catastrophes naturelles ;

- des missions de renfort de plateaux téléphoniques destinés aux victimes, à leurs proches et à la population ;

- des missions de renfort et de prévention lors de grands rassemblements de populations ;

- des missions d'expertise et de coordination.

La demande de mobilisation est effectuée par une autorité tierce : ministère chargé de la santé, à la demande d'un autre ministère le cas échéant (affaires étrangères, Défense, Intérieur...), ou par une agence régionale de santé. »

Ils ont dû être confinés grave dans l'agence, car parmi toutes les magnifiques mesures énumérées dans ce superbe texte qui m'a presque fait verser une larme, nous n'en avons pas vu une seule qui ait été concrètement mis en œuvre. Pour rappel, pas de masques, pas de gel, pas d'appareils respiratoires, hôpitaux saturés, cliniques privées non réquisitionnées, etc.

Toujours plus loin dans l'esbrouffe. Extrait :

« La Réserve sanitaire est une communauté de professionnels de santé volontaires et mobilisables par l'État (médecins, soignants, techniciens de laboratoire, manipulateurs...)

L'établissement pharmaceutique est un allié incontournable de l'État. Il achète et assure le maintien en conditions opérationnelles de stocks importants de produits de santé susceptibles d'être nécessaires à la population en cas de situation sanitaire exceptionnelle. Il est responsable de la disponibilité permanente de ces produits, quelles que soient les circonstances.

Dans le cadre de la préparation des dispositifs de réponse, l'équipe chargée de l'Établissement pharmaceutique participe à l'élaboration des plans de réponse

aux crises (ORSEC, NRBC, ORSAN, etc.)

L'Établissement pharmaceutique peut être sollicité par le ministère chargé des Affaires étrangères dans le cadre d'opérations humanitaires internationales. »

De plus en plus bidonnant et consternant. Pour rappel toujours, pendant le confinement, pas de masques, pas de gel, pas d'appareils respiratoires, hôpitaux saturés, cliniques privées non réquisitionnées, etc. (Oui je sais, je me répète, mais le mensonge est trop énorme.)

Au passage, citons les services annexes de l'agence : bien vieillir, manger et bouger, joueurs-info services, vaccinations info services, tabac info services, sexosafe, agir pour bébé... Tout un tas de mièvres slogans prétendument destinés à rassurer le quidam moyen. Sauf que, concrètement, pour prendre un rendez-vous avec un professeur spécialiste, cela devient un véritable parcours du combattant. Si c'est un rendez-vous urgent, mieux vaut appeler le Samu.

Tous les matins, Oliver Véran, les ministres et le chef de l'état sont noyés sous une multitude de rapports trop souvent gonflés, alarmistes, incomplets et davantage destinés à enfiévrer les cerveaux qu'à les aérer. Le dernier bulletin de l'agence en date du 25 septembre 2020 titrait : *Point épidémiologique Covid-19 du 24 septembre : Dégradation de la situation épidémique, tous les indicateurs sont à la hausse.*

Difficile pour un ministre bas du front d'y voir clair dans tout ce micmac. La grande presse en rajoute une couche, en interviewant trop souvent des gens s'érigeant en spécialistes de tout et de rien, mais à qui il est de bon ton d'accorder audience. Ca flatte le Bobo et le Blaireau. Qui se ressemble s'assemble...

Il y aurait beaucoup à dire sur Santé Publique France. Leur site internet est une vraie mine d'or pour qui veut bien analyser leurs informations. La supercherie est omniprésente, page après page.

Ajoutez à cette agence centrale, la multitude des agences régionales de santé - ARS -, et vous obtenez une machinerie infernale sur-gavée de budget, pondant des rapports journaliers alarmistes et spécieux plus destinés à plomber notre société plutôt qu'à l'aider. - en 2013, les ARS employaient plus de 9 000 personnes -

Vous vous demandiez d'où provenaient toutes ces mesures coercitives ? Vous avez la réponse. Les technocrates de cette administration œuvrent de concert avec les autres pays européens et ressemblent à s'y méprendre à ceux du CDC américain. - Centers for Disease Control and Prevention - <https://www.cdc.gov/>

Vous avez compris. Cette dictature sanitaire est mondiale. Les mêmes organismes de la santé régissent tous les gouvernements ou presque, dictent leur loi et vous obligent à obéir à des couvre-feu de plus en plus fréquents et contraignants.

Le problème est que les gouvernements sont incapables d'arrêter ce tourbillon infernal et quotidien.

Nous avons encore le pouvoir de le faire.

Claude Janvier

Articles Par : [Claude Janvier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca